

Programme de plantation d'un arbre commémoratif

2019-2020



Le Service de l'urbanisme, du développement et des loisirs est heureux de vous offrir un programme de plantation d'un arbre commémoratif. Un arbre commémoratif peut être planté à la mémoire d'un être cher, pour célébrer une naissance, pour souligner la retraite d'un proche ou pour tout autre événement que vous souhaitez commémorer par un hommage vivant. Plusieurs emplacements sont disponibles dans les parcs de notre ville pour la plantation d'un arbre commémoratif au printemps. Le personnel forestier vous aidera volontiers à choisir un emplacement qui répond à vos besoins, ainsi qu'un arbre qui est compatible avec le milieu ambiant. Le programme de plantation d'un arbre commémoratif vous offre les options suivantes :

Option 1 – Nouvel arbre avec plaque commémorative en granite (850,00 \$ plus TVH) :

- Choix parmi 10 espèces d'arbres (environ 6 à 8 pi de haut, 40 mm de diamètre)
- Préparation du site et plantation
- Message commémoratif personnalisé sur une plaque en granite noir
- 16 po de large x 10 po de long x 8 po d'épaisseur, de 4 lignes, avec un maximum de 19 lettres par ligne en caractères d'imprimerie de $\frac{3}{4}$ po en lettres gothiques
- Installation de la plaque en granite
- La plaque sera installée au ras du sol afin de réduire les actes de vandalisme et de faciliter l'accès du matériel d'entretien
- La Ville n'est pas responsable de l'entretien ou du remplacement des plaques commémoratives
- Garantie de deux ans sur le nouvel arbre

Option 2 – Nouvel arbre seulement, sans plaque (400,00 \$ plus TVH) :

- Choix parmi 10 espèces d'arbres (environ 6 à 8 pi de haut, 40 mm de diamètre)
- Préparation du site et plantation
- Garantie de deux ans sur le nouvel arbre

Conditions

1. Le superviseur-arboriste municipal se réserve le droit :

- D'approuver toute espèce d'arbre préférée autre que les dix espèces mentionnées dans le formulaire de commande.
- D'approuver le site de plantation de l'arbre et de proposer d'autres sites.
- D'acheter l'arbre et de juger de la santé de l'arbre à son arrivée.

2. La plantation de l'arbre aura lieu au printemps. Les commandes doivent être reçues avant le 15 mars.

3. Une fois l'arbre planté, il relèvera de l'entière responsabilité du Service de l'urbanisme, du développement et des loisirs, division des parcs et de l'aménagement paysager, qui veillera à l'entretien de l'arbre.

4. Les frais sont payables à la Ville de Cornwall, soit au Centre Benson, au 800, rue 7th West, à l'attention de Donna Raymond-Walker.

Tous les frais sont sujets à changement.

Espaces verts proposés

Nous vous proposons une liste d'espaces verts approuvés pour la plantation d'arbres. À titre de référence, les parcs ont été classés selon leur emplacement dans la ville. Toute demande de plantation d'un arbre sur d'autres propriétés de la Ville sera considérée et sujette à approbation.

Nord

Parc Silver Cross
Parc Terry Fox
Parc Optimist

Ouest

Parc Riverdale
Parc St. Therese

Est

Parc Mattice
Parc Menard
Parc Reg Campbell

Centre-ville

Parc Horovitz
Parc Lamoureux

Centre

Parc Broadview

Espèces d'arbres préférées

1. Lilas japonais « Ivory Silk »
2. Charme commun
3. Ostryer de Virginie
4. Micocoulier occidental
5. Chêne rouge
6. Ginkgo

7. Érable à sucre
8. Érable rouge indigène
9. Caryer ovale
10. Pin blanc

Pour vous procurer un formulaire de commande ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Scott Porter, superviseur-arboriste municipal, au 613-930-2787, poste 2264.